Contact direct

En ce qui concerne les dons et les greffes ayant eu lieu en Nouvelle-Écosse après le 18 janvier 2021, vous et la personne greffée pouvez éventuellement entrer en contact directement. Il faut cependant que les deux parties acceptent de tels contacts et que les conditions suivantes soient satisfaites :

1. 12 mois (un an) doivent s'être écoulés depuis la transplantation.
2. Vous avez correspondu avec la personne greffée de manière anonyme au moins 2 fois.
3. Vous et la personne greffée devez présenter **par vous-mêmes** une demande de contact direct.

Toutes les demandes doivent être adressées à :

- Service de liaison pour le soutien aux familles
- Personne responsable de la coordination du Programme de transplantations multi-organes
- Banque de tissus régionale

Pour envoyer une lettre ou obtenir plus d'information sur le processus de contact direct, veuillez vous adresser au : Service de liaison pour le soutien aux familles

Programme de dons d'organes Legacy of Life
Bureau 300, 3e étage, Park Lane Terraces
5657, chemin Spring Garden
Halifax (N.-É.) B3J 3R4
Téléphone : 902-718-9124
Courriel :
DonorFamilySupport@nshealth.ca

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé.

Préparation : Legacy of Life
Conception et gestion : Services de la bibliothèque

FF85-2663 © Juin 2026 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en juin 2029 ou avant, au besoin.
Pour en savoir plus :
https://library.nshealth.ca/patient-education-resources

2026

Écrire aux personnes greffées et à leurs familles

Also available in English:
WX85-1213
Writing to Transplant Recipients and Their Families

www.nshealth.ca

Vous pouvez choisir d'écrire à la personne qui a reçu l'organe de votre proche. C'est une décision personnelle, qui pourrait prendre du temps. Ce geste pourrait vous aider, vous et votre famille, à trouver du réconfort ou à aller de l'avant.
Si vous décidez d'écrire à la personne qui a reçu une greffe de votre proche, votre lettre devra être anonyme. Cela signifie que votre nom **n'y figurera pas**.

Conseils pour écrire à une personne greffée

- Parlez-lui de votre proche, notamment de ses loisirs ou de ses intérêts.
- Gardez à l'esprit que les croyances religieuses ou spirituelles de la personne peuvent être différentes des vôtres.

N'écrivez pas :

- **Le nom de votre proche**
- **Votre nom**
- **Les noms des membres de votre famille**
- **Votre adresse**
- **Votre numéro de téléphone**
- **Le nom ou l'adresse de l'hôpital où votre proche était**
- **Les liens vers vos profils sur les réseaux sociaux**
- **Que vous aimeriez la rencontrer un jour (voir à l'arrière du présent dépliant)**

Signature de la lettre

- **Ne signez pas votre nom.** Vous pouvez utiliser :
  - « La famille de la donneuse ou du donneur »
  - « La conjointe ou le conjoint de la donneuse ou du donneur »
  - « Le fils ou la fille de la donneuse ou du donneur »

Exemple d'une lettre

« Ma femme serait heureuse de savoir que sa décision de devenir donneuse aurait un tel impact sur la vie d'autres personnes, comme vous. Savoir qu'elle a pu continuer à aider les autres après son décès nous a apporté, à ma famille et moi, beaucoup de réconfort dans notre deuil. Merci de nous avoir aidés à trouver un sens à notre perte. Nous pensons souvent à vous et vous souhaitons bonheur et santé. » — Mari d'une donneuse

Envoi de votre lettre par la poste

- Placez votre lettre dans une enveloppe. **Ne collez pas** l'enveloppe.
- Sur une autre feuille de papier, écrivez :
  - Votre nom complet
  - La date du don
  - Le nom complet de la personne qui a fait le don
- Placez l'enveloppe non collée et la feuille de la lettre dans une autre enveloppe.
- Collez l'enveloppe extérieure et envoyez-la au Service de liaison pour le soutien aux familles (voir l'adresse à l'arrière du présent dépliant).
- Le Service de liaison pour le soutien aux familles examinera la lettre pour s'assurer qu'elle ne contient pas de renseignements personnels.
- La lettre sera ensuite envoyée par la poste à la personne ayant reçu la greffe.
- Sachez qu'il faudra du temps avant que la personne ayant reçu la greffe reçoive votre lettre, car elle doit d'abord être examinée par le Service de liaison pour le soutien aux familles.

Est-ce que j'aurai des nouvelles de la personne qui a reçu la greffe?

- Vous pourriez avoir des nouvelles ou pas. Pour certaines personnes qui reçoivent une greffe et leurs proches, recevoir un message de la famille de la personne donneuse peut être très éprouvant. Il leur faudra peut-être du temps avant de pouvoir ou de vouloir répondre.

Si vous souhaitez plus d'information sur la manière d'écrire à une personne greffée, veuillez contacter le Service de liaison pour le soutien aux familles (voir à l'arrière du présent dépliant).